

L'an mil huit cent quinze, le dix avril onze heures du matin
 pardevant nous, Maire officier de l'état civil de la commune de
 Wizernes, Département du pas-de-Calais, Canton de Lumbres,
 est comparu Louis Joseph foulon âgé de vingt cinq ans, garçon
 meunier domicilié en cette commune, lequel nous a présenté
 un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui deux heures du
 matin, de lui déclarant et de Sophie Hannebique son Epouse
 et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms, François Joseph,
 les dites déclarations et présentations faites en présence d'Antoine
 Joseph Delattre, âgé de trente six ans, manouvrier et de Jacques
 Simon Darras, âgé de quarante quatre ans, maréchal, tous
 deux domiciliés en cette commune, et ont le père et le second
 témoin signé le présent acte, le premier témoin ayant déclaré
 n'avoir jamais vu signer, après Lecture faite
 Darras L J : foulon Lj Cleuet

L'an mil huit cent quinze, le dix avril onze heures du matin
 pardevant nous, Maire officier de l'état civil de la commune de
 Wizernes, Département du pas-de-Calais, Canton de Lumbres,
 est comparu Louis Joseph foulon âgé de vingt cinq ans, garçon
 meunier domicilié en cette commune, lequel nous a présenté
 un enfant du sexe masculin, né aujourd'hui deux heures du
 matin, de lui déclarant et de Sophie Hannebique son Epouse
 et auquel il a déclaré vouloir donner les prénoms, François Joseph,
 les dites déclarations et présentations faites en présence d'Antoine
 Joseph Delattre, âgé de trente six ans, manouvrier et de Jacques
 Simon Darras, âgé de quarante quatre ans maréchal, tous
 deux domiciliés en cette commune, et ont le père et le second
 témoin signé le présent acte, le premier témoin ayant déclaré
 n'avoir jamais scu signer après Lecture faite

darras

L j : foulon

Lj Cleuet